



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 30 SEPTEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le trente septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Garges-lès-Gonesse, légalement convoqué, s'est assemblé à la Mairie, Salon d'Honneur, sis 8 place de l'Hôtel de Ville à Garges-lès-Gonesse, sous la présidence de Monsieur Benoit JIMENEZ, Maire.

Etaient présents : M. Benoit JIMENEZ, Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Daniel LOTAUT, Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ, M. Gérard BONHOMET, Mme Bérard GUNOT, M. Yacine EL BOUGA, Mme Gisèle FREY, M. Benyounes ARRAJ, Mme Gülseren EKICI, M. Teddy VIRALDE, M. Ramzi ZINAOUI, Mme Françoise FAUCHER, M. Panhavuth HY, M. Müfit BIRINCI, M. Alexandre KARACADAG, M. Maurice LEFEVRE, Mme Conception DEREAC, M. Aimé LACHAUD, Mme Liliane GOURMAND, M. Karthik SANDIRAMOURTY, Mme Isabelle MÉKÉDICHE, M. Claude MARSEILLE, Mme Maria MORGADO, M. Samy DEBAH, M. Dean NGUYEN, M. Tolgahan KUS, M. Rettina RADJOU, Mme Buket TEK.

Etaient représentés :

Mme Cergya MAHENDRAN	pouvoir à Mme Marie-Claude LALLIAUD
Mme Adiparamesvary SADASIVAM	pouvoir à Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ
Mme Christine DIANE	pouvoir à Mme Bérard GUNOT
Mme Sylvie LETOURNEAU	pouvoir à Mme Gülseren EKICI
M. Brahim TAQUI	pouvoir à M. Ramzi ZINAOUI
Mme Marie-Thérèse LESUR	pouvoir à Mme Françoise FAUCHER
M. Makha DIAKHITE	pouvoir à M. Claude MARSEILLE
Mme Yvette LANGLOIS	pouvoir à Mme Liliane GOURMAND
M. Mamady Saiba CAMARA	pouvoir à Mme Isabelle MÉKÉDICHE
Mme MADDI Béatrice	pouvoir à M. Samy DEBAH
Mme Sarah ILMANY	pouvoir à M. Dean NGUYEN
Mme Fatoumata SOUMARE	pouvoir à M. Tolgahan KUS
M. Ali BELKADI	pouvoir à Mme Buket TEK
M. BENREHAB Ayachi	pouvoir à M. Rettina RADJOU

Mme Conception DEREAC a été désignée comme secrétaire de séance

POINT N°1 : Rapporteur Mme FREY.

OBJET : Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) dans le cadre du dispositif de soutien aux projets des conservatoires classés

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Par 33 voix pour : M. Benoit JIMENEZ, Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Daniel LOTAUT, Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ, M. Gérard BONHOMET, Mme Bérard GUNOT, M. Yacine EL BOUGA, Mme Gisèle FREY, M. Benyounes ARRAJ, Mme Gülseren EKICI, M. Teddy VIRALDE, Mme Cerya MAHENDRAN selon pouvoir donné à Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Ramzi ZINAOUI, Mme Françoise FAUCHER, M. Panhavuth HY, Mme Adiparamesvary SADASIVAM selon pouvoir donné à Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ, M. Müfit BIRINCI, Mme Christine DIANE selon pouvoir donné à Mme Bérard GUNOT, M. Alexandre KARACADAG, Mme Sylvie LETOURNEAU selon pouvoir donné à Mme Gülseren EKICI, M. Maurice LEFEVRE, Mme Conception DEREAC, M. Brahim TAQUI selon pouvoir donné à M. Ramzi ZINAOUI, Mme Marie-Thérèse LESUR selon pouvoir donné à Mme Françoise FAUCHER, M. Aimé LACHAUD, Mme Liliane GOURMAND, M. Karthik SANDIRAMOURTY, Mme Isabelle MÉKÉDICHE, M. Claude MARSEILLE, Mme Maria MORGADO, M. Makha DIAKHITE selon pouvoir donné à M. Claude MARSEILLE, Mme Yvette LANGLOIS selon pouvoir donné à Mme Liliane GOURMAND, M. Mamady Saiba CAMARA selon pouvoir donné à Mme Isabelle MÉKÉDICHE.

10 Conseillers Municipaux se sont abstenus : M. Samy DEBAH, Mme MADDI Béatrice selon pouvoir donné à M. Samy DEBAH, M. Dean NGUYEN, M. Tolgahan KUS, Mme Sarah ILMANY selon pouvoir donné à M. Dean NGUYEN, M. Rettina RADJOU, Mme Fatoumata SOUMARE selon pouvoir donné à M. Tolgahan KUS, M. Ali BELKADI selon pouvoir donné à Mme Buket TEK, Mme Buket TEK, M. BENREHAB Ayachi selon pouvoir donné à M. Rettina RADJOU.

▶ **APPROUVE** les projets d'Enseignement globalisé en 1^{er} cycle d'études musicales et Arts à l'école, portés par la Maison des Arts.

▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter une demande de subvention à hauteur de 77 500 € pour les 3 projets dans le cadre du dispositif de soutien aux projets pédagogiques structurants et de procéder à toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POINT N°2 : Rapporteur Mme MORGADO.

OBJET : Attribution de subventions aux associations dans le cadre du dispositif : Ville Vie Vacances (VVV) Juillet/août 2020

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

▶ **AUTORISE** la Ville à verser, dans le cadre du Contrat de Ville, les subventions VVV2 (juillet / août) suivantes pour l'exercice 2020 :

Nom du porteur	Intitulé de l'action	Part ETAT 2020 accordée	Part Ville 2020 accordée
Double Face	95-2020-VVV2-GARGES- Atelier musée - Matisse et les mots	1 000 €	200 €
Espoir et Création	95-2020-VVV2-GARGES-Plant'action	4 000 €	300 €
IMAJ	95-2020-VVV2-Garges-lès-Gonesse-Une fenêtre sur le monde - Juillet	1 500 €	125 €
IMAJ	95-2020-VVV2-Garges-les-Gonesse-Séjour découverte en plein air	2 000 €	200 €
IMAJ	95-2020-VVV2-Garges-lès-Gonesse-Séjour nature et bien être	2 038 €	200 €

▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à procéder aux démarches et signer les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

▶ **DIT** que les crédits sont inscrits au budget.

POINT N°3 : Rapporteur Mme MORGADO.

OBJET : Approbation de la convention Ville avec l'Association pour les équipements sociaux des nouveaux ensembles immobiliers (A.P.E.S.) et In'Li, portant sur des actions de développement social pour l'année 2020

Le Conseil Municipal,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

▶ **APPROUVE** la convention avec l'A.P.E.S. et In'Li portant sur des actions de développement social local,

▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention et tous les documents nécessaires à son exécution.

POINT N°4 : Rapporteur Mme MORGADO.

OBJET : Versement d'une subvention à l'association « Garges Tamoul Welfare » pour l'année 2020

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

▶ **AUTORISE** l'attribution d'une subvention de 650 euros à l'association « Garges Tamoul Welfare ».

▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à procéder à toute démarche nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

▶ **DIT** que les crédits sont inscrits au budget.

POINT N°5 : Rapporteur M. EL BOUGA.

OBJET : Désignation du représentant de la Commune au sein de l'assemblée générale de l'Agence Roissy Dev Aérotopolis

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Par 33 voix pour : M. Benoit JIMENEZ, Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Daniel LOTAUT, Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ, M. Gérard BONHOMET, Mme Bérard GUNOT, M. Yacine EL BOUGA, Mme Gisèle FREY, M. Benyounes ARRAJ, Mme Gülseren EKICI, M. Teddy VIRALDE, Mme Cergya MAHENDRAN selon pouvoir donné à Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Ramzi ZINAOUI, Mme Françoise FAUCHER, M. Panhavuth HY, Mme Adiparamesvary SADASIVAM selon pouvoir donné à Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ, M. Müfit BIRINCI, Mme Christine DIANE selon pouvoir donné à Mme Bérard GUNOT, M. Alexandre KARACADAG, Mme Sylvie LETOURNEAU selon pouvoir donné à Mme Gülseren EKICI, M. Maurice LEFEVRE, Mme Conception DEREAC, M. Brahim TAQUI selon pouvoir donné à M. Ramzi ZINAOUI, Mme Marie-Thérèse LESUR selon pouvoir donné à Mme Françoise FAUCHER, M. Aimé LACHAUD, Mme Liliane GOURMAND, M. Karthik SANDIRAMOURTY, Mme Isabelle MÉKÉDICHE, M. Claude MARSEILLE, Mme Maria MORGADO, M. Makha DIAKHITE selon pouvoir donné à M. Claude MARSEILLE, Mme Yvette LANGLOIS selon pouvoir donné à Mme Liliane GOURMAND, M. Mamady Saiba CAMARA selon pouvoir donné à Mme Isabelle MÉKÉDICHE.

10 Conseillers Municipaux se sont abstenus : M. Samy DEBAH, Mme MADDI Béatrice selon pouvoir donné à M. Samy DEBAH, M. Dean NGUYEN, M. Tolgahan KUS, Mme Sarah ILMANY selon pouvoir donné à M. Dean NGUYEN, M. Rettina RADJOU, Mme Fatoumata SOUMARE selon pouvoir donné à M. Tolgahan KUS, M. Ali BELKADI selon pouvoir donné à Mme Buket TEK, Mme Buket TEK, M. BENREHAB Ayachi selon pouvoir donné à M. Rettina RADJOU.

► **DESIGNE** comme représentants titulaire et suppléant de la Commune au sein de l'Assemblée Générale de l'association Roissy Dev Aérotopolis les Conseillers Municipaux suivants :

- Titulaire : Monsieur Yacine EL BOUGA
- Suppléant : Monsieur Benyounes ARRAJ.

POINT N°6 : Rapporteur M. ZINAOUI.

OBJET : Election des délégués de la Commune au Syndicat Mixte D'Electricité, du Gaz et des Télécommunications du Val d'Oise (SMDEGTVO)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Par 33 voix pour : M. Benoit JIMENEZ, Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Daniel LOTAUT, Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ, M. Gérard BONHOMET, Mme Bérard GUNOT, M. Yacine EL BOUGA, Mme Gisèle FREY, M. Benyounes ARRAJ, Mme Gülseren EKICI, M. Teddy VIRALDE, Mme Cergya MAHENDRAN selon pouvoir

donné à Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Ramzi ZINAOUI, Mme Françoise FAUCHER, M. Panhavuth HY, Mme Adiparamesvary SADASIVAM selon pouvoir donné à Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ, M. Müfit BIRINCI, Mme Christine DIANE selon pouvoir donné à Mme Bérard GUNOT, M. Alexandre KARACADAG, Mme Sylvie LETOURNEAU selon pouvoir donné à Mme Gülseren EKICI, M. Maurice LEFEVRE, Mme Conception DEREAC, M. Brahim TAQUI selon pouvoir donné à M. Ramzi ZINAOUI, Mme Marie-Thérèse LESUR selon pouvoir donné à Mme Françoise FAUCHER, M. Aimé LACHAUD, Mme Liliane GOURMAND, M. Karthik SANDIRAMOURTY, Mme Isabelle MÉKÉDICHE, M. Claude MARSEILLE, Mme Maria MORGADO, M. Makha DIAKHITE selon pouvoir donné à M. Claude MARSEILLE, Mme Yvette LANGLOIS selon pouvoir donné à Mme Liliane GOURMAND, M. Mamady Saiba CAMARA selon pouvoir donné à Mme Isabelle MÉKÉDICHE.

10 Conseillers Municipaux se sont abstenus : M. Samy DEBAH, Mme MADDI Béatrice selon pouvoir donné à M. Samy DEBAH, M. Dean NGUYEN, M. Tolgahan KUS, Mme Sarah ILMANY selon pouvoir donné à M. Dean NGUYEN, M. Rettina RADJOU, Mme Fatoumata SOUMARE selon pouvoir donné à M. Tolgahan KUS, M. Ali BELKADI selon pouvoir donné à Mme Buket TEK, Mme Buket TEK, M. BENREHAB Ayachi selon pouvoir donné à M. Rettina RADJOU.

► **DESIGNE** comme délégués titulaires et suppléants au Syndicat Mixte D'Electricité, du Gaz et des Télécommunications du Val d'Oise (SMDEGTVO) les Conseillers Municipaux suivants :

- Titulaires :
 - Monsieur Ramzi ZINAOUI
 - Monsieur Panhavuth HY
- Suppléants :
 - Madame Françoise FAUCHER
 - Monsieur Daniel LOTAUT

POINT N°7 : Rapporteur Mme MÉKÉDICHE.

OBJET : Instauration d'un périmètre d'étude au titre de l'article L.424-1 du Code de l'Urbanisme sur le secteur de mutabilité des Doucettes

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Par 33 voix pour : M. Benoit JIMENEZ, Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Daniel LOTAUT, Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ, M. Gérard BONHOMET, Mme Bérard GUNOT, M. Yacine EL BOUGA, Mme Gisèle FREY, M. Benyounes ARRAJ, Mme Gülseren EKICI, M. Teddy VIRALDE, Mme Cerya MAHENDRAN selon pouvoir donné à Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Ramzi ZINAOUI, Mme Françoise FAUCHER, M. Panhavuth HY, Mme Adiparamesvary SADASIVAM selon pouvoir donné à Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ, M. Müfit BIRINCI, Mme Christine DIANE selon pouvoir donné à Mme Bérard GUNOT, M. Alexandre KARACADAG, Mme Sylvie LETOURNEAU selon pouvoir donné à Mme Gülseren EKICI, M. Maurice LEFEVRE, Mme Conception DEREAC, M. Brahim TAQUI selon pouvoir donné à M. Ramzi ZINAOUI, Mme Marie-Thérèse LESUR selon pouvoir donné à Mme Françoise FAUCHER, M. Aimé LACHAUD, Mme Liliane GOURMAND, M. Karthik SANDIRAMOURTY, Mme Isabelle MÉKÉDICHE, M. Claude MARSEILLE, Mme Maria MORGADO, M. Makha DIAKHITE selon pouvoir donné à M. Claude MARSEILLE,

Mme Yvette LANGLOIS selon pouvoir donné à Mme Liliane GOURMAND, M. Mamady Saiba CAMARA selon pouvoir donné à Mme Isabelle MÉKÉDICHE.

8 Conseillers Municipaux se sont abstenus : M. Dean NGUYEN, M. Tolgahan KUS, Mme Sarah ILMANY selon pouvoir donné à M. Dean NGUYEN, M. Rettina RADJOU, Mme Fatoumata SOUMARE selon pouvoir donné à M. Tolgahan KUS, M. Ali BELKADI selon pouvoir donné à Mme Buket TEK, Mme Buket TEK, M. BENREHAB Ayachi selon pouvoir donné à M. Rettina RADJOU.

2 Conseillers Municipaux ont voté contre : M. Samy DEBAH, Mme MADDI Béatrice selon pouvoir donné à M. Samy DEBAH.

▶ **APPROUVE** l'instauration d'un périmètre d'étude au titre de l'article L.424-1 du Code de l'Urbanisme sur le secteur de mutabilité des Doucettes tel que défini au plan annexé ainsi qu'à la liste des parcelles concernées,

▶ **PRECISE** que la présente délibération sera affichée pendant un mois en mairie et mention de cet affichage sera insérée dans un journal diffusé dans le département, conformément à l'article R.424-24 du Code de l'Urbanisme.

▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

POINT N°8 : Rapporteur M. BONHOMET.

OBJET : Avenant n°2 à la Convention de Plan de Sauvegarde de la Résidence Fabien : portage ciblé – Société Coopérative d'Intérêt Collectif d'HLM COPROCOOP

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

▶ **APPROUVE** les termes de l'avenant n°2 à la Convention de Plan de Sauvegarde de la copropriété « Résidence Fabien » concernant le portage ciblé effectué par la Société Coopérative d'Intérêt Collectif d'HLM COPROCOOP,

▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer le présent avenant.

POINT N°9 : Rapporteur M. BONHOMET.

OBJET : Cession du pavillon sis 47, rue Marcel Bourgogne

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Par 33 voix pour : M. Benoit JIMENEZ, Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Daniel LOTAUT, Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ, M. Gérard BONHOMET, Mme Bérard GUNOT, M. Yacine EL BOUGA, Mme Gisèle FREY, M. Benyounes ARRAJ, Mme Gülseren EKICI, M. Teddy VIRALDE, Mme Cerya MAHENDRAN selon pouvoir donné à Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Ramzi ZINAOUI, Mme Françoise FAUCHER, M. Panhavuth HY, Mme Adiparamesvary SADASIVAM selon pouvoir donné à Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ, M. Müfit BIRINCI, Mme Christine DIANE

selon pouvoir donné à Mme Bérard GUNOT, M. Alexandre KARACADAG, Mme Sylvie LETOURNEAU selon pouvoir donné à Mme Gülseren EKICI, M. Maurice LEFEVRE, Mme Conception DEREAC, M. Brahim TAQUI selon pouvoir donné à M. Ramzi ZINAOUI, Mme Marie-Thérèse LESUR selon pouvoir donné à Mme Françoise FAUCHER, M. Aimé LACHAUD, Mme Liliane GOURMAND, M. Karthik SANDIRAMOURTY, Mme Isabelle MÉKÉDICHE, M. Claude MARSEILLE, Mme Maria MORGADO, M. Makha DIAKHITE selon pouvoir donné à M. Claude MARSEILLE, Mme Yvette LANGLOIS selon pouvoir donné à Mme Liliane GOURMAND, M. Mamady Saiba CAMARA selon pouvoir donné à Mme Isabelle MÉKÉDICHE.

10 Conseillers Municipaux se sont abstenus : M. Samy DEBAH, Mme MADDI Béatrice selon pouvoir donné à M. Samy DEBAH, M. Dean NGUYEN, M. Tolgahan KUS, Mme Sarah ILMANY selon pouvoir donné à M. Dean NGUYEN, M. Rettina RADJOU, Mme Fatoumata SOUMARE selon pouvoir donné à M. Tolgahan KUS, M. Ali BELKADI selon pouvoir donné à Mme Buket TEK, Mme Buket TEK, M. BENREHAB Ayachi selon pouvoir donné à M. Rettina RADJOU.

▶ **APPROUVE** la cession du pavillon sis 47, rue Marcel Bourgogne, cadastré AV n°256, d'une surface habitable d'environ 102 m², à minima au prix-plancher net vendeur de 120 000,00 euros (Cent-vingt mille euros) et au meilleur acquéreur,

▶ **PRECISE** que les honoraires de commercialisation seront à la charge de l'acquéreur,

▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toute promesse de vente et tous actes à venir relatifs à la vente dudit pavillon.

POINT N°10 : Rapporteur M. BONHOMET.

OBJET : Transfert d'office et classement dans le domaine public communal des parcelles AN n°190, AN n°191 et AN n°192 sises rue Jean Jaurès

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

▶ **PRONONCE** le transfert d'office sans indemnité dans le domaine public communal, des parcelles cadastrées AN n°190, AN n°191 et AN n°192, sises rue Jean Jaurès, conformément au plan annexé à la présente délibération.

▶ **DIT** que le transfert d'office dans le domaine public communal des parcelles AN n°190, AN n°191 et AN n°192 vaut classement dans le domaine public communal, et éteint, par lui-même et à dater de ce jour, tous droits réels et personnels existants sur les biens concernés.

▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

POINT N°11 : Rapporteur M. BONHOMET.

OBJET : Attribution – Appel d'offres ouvert – Contrat de délégation de maîtrise d'ouvrage publique pour la construction de 5 équipements dans le cadre du Nouveau Projet de Renouveau Urbain de Dame Blanche Nord

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ▶ **APPROUVE** le principe du contrat de délégation de maîtrise d'ouvrage publique,
- ▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer le contrat de délégation de maîtrise d'ouvrage publique et tous les documents s'y rapportant, conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres, avec la Société d'Economie Mixte Départementale pour l'Aménagement du Val d'Oise (SEMAVO), domiciliée Immeuble SOGE 2000, 6 boulevard de l'Hautil à CERGY (95021), pour un montant de 1 060 550,00 € HT soit 1 272 660,00 € TTC,
- ▶ **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

POINT N°12 : Rapporteur Mme EKICI.

OBJET : Attribution – Appel d'offres ouvert – Prestations de services en assurances construction pour le Pôle culturel

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ▶ **APPROUVE** les marchés relatifs aux prestations de services en assurances construction pour le pôle culturel,
- ▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les marchés relatifs :
 - Au lot n°1 : Dommages ouvrage – Contrat complémentaire de responsabilité décennale, conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres, avec la société AVIVA, domiciliée au 13 rue du Moulin Bailly à BOIS COLOMBES (92271), pour un taux global HT de 0,56%, soit une prime de 205 977,26 € TTC tous frais compris,
 - Au lot n°2 : Tous risques chantier, conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres, avec la société CHUBB European Group SE, domiciliée à la Tour Carpe Diem, 31 place des Corolles – Esplanade Nord à COURBEVOIE (92419), pour un taux global HT de 0,136%, soit une prime de 60 921,14 € TTC tous frais compris.

- ▶ **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

POINT N°13 : Rapporteur Mme LALLIAUD.

OBJET : Attribution – Appel d'offres ouvert – Nettoyage des locaux des bâtiments communaux

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ▶ **APPROUVE** l'accord-cadre relatif au nettoyage des locaux des bâtiments communaux,
- ▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'accord-cadre relatif au nettoyage des locaux des bâtiments communaux avec la société ISS PROPLETE,

domiciliée 12 rue Fructidor à PARIS (75017), selon le bordereau des prix unitaires et la décomposition du prix global et forfaitaire,

▶ **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

POINT N°14 : Rapporteur Mme LALLIAUD.

OBJET : Attribution – Appel d’offres ouvert – Acquisition et livraison de fournitures et de matériels pour les Services techniques de la Ville

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l’unanimité :

▶ **APPROUVE** les accords-cadres relatifs à l’acquisition et à la livraison de fournitures et matériels pour les Services techniques de la Ville,

▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les accords-cadres relatifs :

- Au lot n°1 : Acquisition et livraison de fournitures de quincaillerie, conformément à la décision de la Commission d’Appel d’Offres, avec SAS FOUSSIER, domiciliée ZAC du Monné, 21 Rue du Châtelet à ALLONNES (72700), selon le bordereau des prix unitaires,
- Au lot n°2 : Acquisition et livraison de fournitures de serrurerie, conformément à la décision de la Commission d’Appel d’Offres, avec SAS FOUSSIER, domiciliée ZAC du Monné, 21 Rue du Châtelet à ALLONNES (72700), selon le bordereau des prix unitaires,
- Au lot n°3 : Acquisition et livraison de fournitures électriques, conformément à la décision de la Commission d’Appel d’Offres, avec société REXEL LA COURNEUVE, domiciliée 75 Rue Rateau à LA COURNEUVE (93120), selon le bordereau des prix unitaires,
- Au lot n°4 : Acquisition et livraison de fournitures d’outillage, conformément à la décision de la Commission d’Appel d’Offres, avec SAS FOUSSIER, domiciliée ZAC du Monné, 21 Rue du Châtelet à ALLONNES (72700), selon le bordereau des prix unitaires.

▶ **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

POINT N°15 : Rapporteur Mme LALLIAUD.

OBJET : Vente d’un bien par la plateforme Webenchères – Tracteur Holder

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l’unanimité :

▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à vendre le tracteur Holder à la société Bornes Bernard pour un montant de 8 843 €,

▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette vente,

▶ **DIT** que les recettes tirées de cette vente seront inscrites au budget.

POINT N°16 : Rapporteur Mme LALLIAUD.

OBJET : Ville amie des enfants – UNICEF - Intention de candidature au réseau « Ville amie des enfants » de l'UNICEF

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

► **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à confirmer à l'UNICEF France le souhait de la Ville de Garges-Lès-Gonesse de devenir Ville Candidate au titre « Ville amie des enfants ».

POINT N°17 : Rapporteur Mme LALLIAUD.

OBJET : Décision modificative n°1 - Budget Principal

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Par 33 voix pour : M. Benoit JIMENEZ, Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Daniel LOTAUT, Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ, M. Gérard BONHOMET, Mme Bérard GUNOT, M. Yacine EL BOUGA, Mme Gisèle FREY, M. Benyounes ARRAJ, Mme Gülseren EKICI, M. Teddy VIRALDE, Mme Cergya MAHENDRAN selon pouvoir donné à Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Ramzi ZINAOUI, Mme Françoise FAUCHER, M. Panhavuth HY, Mme Adiparamesvary SADASIVAM selon pouvoir donné à Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ, M. Müfit BIRINCI, Mme Christine DIANE selon pouvoir donné à Mme Bérard GUNOT, M. Alexandre KARACADAG, Mme Sylvie LETOURNEAU selon pouvoir donné à Mme Gülseren EKICI, M. Maurice LEFEVRE, Mme Conception DEREAC, M. Brahim TAQUI selon pouvoir donné à M. Ramzi ZINAOUI, Mme Marie-Thérèse LESUR selon pouvoir donné à Mme Françoise FAUCHER, M. Aimé LACHAUD, Mme Liliane GOURMAND, M. Karthik SANDIRAMOURTY, Mme Isabelle MÉKÉDICHE, M. Claude MARSEILLE, Mme Maria MORGADO, M. Makha DIAKHITE selon pouvoir donné à M. Claude MARSEILLE, Mme Yvette LANGLOIS selon pouvoir donné à Mme Liliane GOURMAND, M. Mamady Saiba CAMARA selon pouvoir donné à Mme Isabelle MÉKÉDICHE.

10 Conseillers Municipaux ont voté contre : M. Samy DEBAH, Mme MADDI Béatrice selon pouvoir donné à M. Samy DEBAH, M. Dean NGUYEN, M. Tolgahan KUS, Mme Sarah ILMANY selon pouvoir donné à M. Dean NGUYEN, M. Rettina RADJOU, Mme Fatoumata SOUMARE selon pouvoir donné à M. Tolgahan KUS, M. Ali BELKADI selon pouvoir donné à Mme Buket TEK, Mme Buket TEK, M. BENREHAB Ayachi selon pouvoir donné à M. Rettina RADJOU.

► **ADOpte** la décision modificative n°1 pour le Budget Principal de la Ville.

► **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à effectuer les démarches et signer tout acte nécessaire à l'exécution de cette décision.

POINT N°18 : Rapporteur Mme LALLIAUD.

OBJET : Admission en non-valeur

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

▶ **ADMET** en non-valeur les créances irrécouvrables sur le Budget Principal pour un montant TTC de 15 288.16€.

▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à effectuer les démarches et signer tous actes nécessaires à l'exécution de cette délibération.

POINT N°19 : Rapporteur Mme LALLIAUD.

OBJET : Révision libre de l'attribution de compensation

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

▶ **APPROUVE** la révision de l'attribution de compensation telle que proposée dans la délibération n°20.101 du 18 juin 2020 de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France,

▶ **DIT** que la présente délibération sera notifiée au Président de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France,

▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à procéder à toute démarche nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POINT N°20 : Rapporteur Mme LALLIAUD.

OBJET : Désignation des Commissaires de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Par 33 voix pour : M. Benoit JIMENEZ, Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Daniel LOTAUT, Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ, M. Gérard BONHOMET, Mme Bérard GUNOT, M. Yacine EL BOUGA, Mme Gisèle FREY, M. Benyounes ARRAJ, Mme Gülseren EKICI, M. Teddy VIRALDE, Mme Cergya MAHENDRAN selon pouvoir donné à Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Ramzi ZINAOUI, Mme Françoise FAUCHER, M. Panhavuth HY, Mme Adiparamesvary SADASIVAM selon pouvoir donné à Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ, M. Müfit BIRINCI, Mme Christine DIANE selon pouvoir donné à Mme Bérard GUNOT, M. Alexandre KARACADAG, Mme Sylvie LETOURNEAU selon pouvoir donné à Mme Gülseren EKICI, M. Maurice LEFEVRE, Mme Conception DEREAC, M. Brahim TAQUI selon pouvoir donné à M. Ramzi ZINAOUI, Mme Marie-Thérèse LESUR selon pouvoir donné à Mme Françoise FAUCHER, M. Aimé LACHAUD, Mme Liliane GOURMAND, M. Karthik SANDIRAMOURTY, Mme Isabelle MÉKÉDICHE, M. Claude MARSEILLE, Mme Maria MORGADO, M. Makha DIAKHITE selon pouvoir donné à M. Claude MARSEILLE, Mme Yvette LANGLOIS selon pouvoir donné à Mme Liliane GOURMAND, M. Mamady Saiba CAMARA selon pouvoir donné à Mme Isabelle MÉKÉDICHE.

10 Conseillers Municipaux se sont abstenus : M. Samy DEBAH, Mme MADDI Béatrice selon pouvoir donné à M. Samy DEBAH, M. Dean NGUYEN, M. Tolgahan KUS, Mme Sarah ILMANY selon pouvoir donné à M. Dean NGUYEN, M. Rettina RADJOU,

Mme Fatoumata SOUMARE selon pouvoir donné à M. Tolgahan KUS, M. Ali BELKADI selon pouvoir donné à Mme Buket TEK, Mme Buket TEK, M. BENREHAB Ayachi selon pouvoir donné à M. Rettina RADJOU.

► **DESIGNE** en tant que contribuables à la Commission Communale des Impôts Directs les personnes suivantes :

- Monsieur CHEMINEAU Alain
- Monsieur DEGOUVEIA Germain
- Madame FRESNAIS Denise
- Madame TOURDES Odette
- Monsieur VIRALDE Christian
- Monsieur LACHAUD Aimé
- Monsieur BONHOMET Gérard
- Madame FREY Gisèle
- Madame SADASIVAM Adiparamesvary
- Monsieur LEFEVRE Maurice
- Monsieur TAQUI Brahim
- Madame FAUCHER Françoise
- Madame DEREAC Conception
- Madame LETOURNEAU Sylvie
- Monsieur BIRINCI Müfit
- Monsieur HY Panhavuth
- Madame LANGLOIS Yvette
- Monsieur PICQUET Bernard
- Monsieur TERLUTTE Bernard
- Monsieur CAMARA Mamady Saiba
- Madame ADJEMIAN Aline
- Madame CHAPPUIS Alberte
- Monsieur GOBERT Jean
- Madame SCHELTIEENNE Martine
- Madame MAIZ Marie-Christine
- Monsieur FAROUROU Allam
- Monsieur MARSEILLE Claude
- Monsieur REMON Jean-Claude
- Monsieur SANDIRAMOURTY Richard
- Madame DORVILLE Magguy
- Madame LAJEUNESSE Corinne
- Madame DA CUNHA Mélanie

► **ANNULE ET REMPLACE** la délibération n°CM-20-065 du 2 septembre 2020.

POINT N°21 : Rapporteur M. le Maire.

OBJET : Créations de postes au tableau des effectifs de la Ville au 1^{er} octobre 2020

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Par 33 voix pour : M. Benoit JIMENEZ, Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Daniel LOTAUT, Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ, M. Gérard BONHOMET, Mme Bérard

GUNOT, M. Yacine EL BOUGA, Mme Gisèle FREY, M. Benyounes ARRAJ, Mme Gülseren EKICI, M. Teddy VIRALDE, Mme Ceryga MAHENDRAN selon pouvoir donné à Mme Marie-Claude LALLIAUD, M. Ramzi ZINAOUI, Mme Françoise FAUCHER, M. Panhavuth HY, Mme Adiparamesvary SADASIVAM selon pouvoir donné à Mme Tutem SAHINDAL-DENIZ, M. Müfit BIRINCI, Mme Christine DIANE selon pouvoir donné à Mme Bérard GUNOT, M. Alexandre KARACADAG, Mme Sylvie LETOURNEAU selon pouvoir donné à Mme Gülseren EKICI, M. Maurice LEFEVRE, Mme Conception DEREAC, M. Brahim TAQUI selon pouvoir donné à M. Ramzi ZINAOUI, Mme Marie-Thérèse LESUR selon pouvoir donné à Mme Françoise FAUCHER, M. Aimé LACHAUD, Mme Liliane GOURMAND, M. Karthik SANDIRAMOURTY, Mme Isabelle MÉKÉDICHE, M. Claude MARSEILLE, Mme Maria MORGADO, M. Makha DIAKHITE selon pouvoir donné à M. Claude MARSEILLE, Mme Yvette LANGLOIS selon pouvoir donné à Mme Liliane GOURMAND, M. Mamady Saiba CAMARA selon pouvoir donné à Mme Isabelle MÉKÉDICHE.

10 Conseillers Municipaux se sont abstenus : M. Samy DEBAH, Mme MADDI Béatrice selon pouvoir donné à M. Samy DEBAH, M. Dean NGUYEN, M. Tolgahan KUS, Mme Sarah ILMANY selon pouvoir donné à M. Dean NGUYEN, M. Rettina RADJOU, Mme Fatoumata SOUMARE selon pouvoir donné à M. Tolgahan KUS, M. Ali BELKADI selon pouvoir donné à Mme Buket TEK, Mme Buket TEK, M. BENREHAB Ayachi selon pouvoir donné à M. Rettina RADJOU.

▶ **APPROUVE** la création des emplois permanents présentés dans les tableaux joints à la présente délibération, selon les conditions statutaires et de niveau de diplômes présentés pour chacun d'eux,

▶ **DIT** qu'en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires pour ces postes, ils pourront être pourvus par des agents contractuels sur la base de l'article mentionné dans le tableau annexe pour chacun des postes en question,

▶ **DETERMINE** le niveau de rémunération de ces postes par référence à la grille indiciaire du grade sur lequel ils sont créés, avec application des normes de régime indemnitaire déterminé par les groupes de fonctions auxquels ils appartiennent,

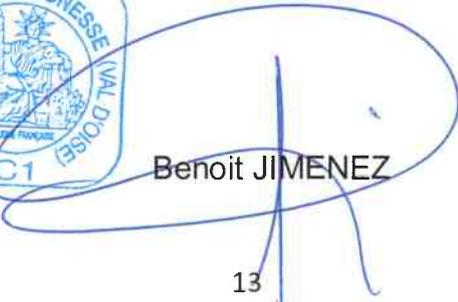
▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à procéder à toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

▶ **DIT** que les crédits sont inscrits au budget.

Le présent extrait a été affiché ce jour à la porte de la mairie, en exécution de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Garges-lès-Gonesse, le 9 octobre 2020

Le Maire



Benoit JIMENEZ